

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

### Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :  
20/08/2021

Dossier complet le :  
26/08/2021

N° d'enregistrement :  
2021-5597

#### 1. Intitulé du projet

Plantation d'arbres dans le cadre du projet municipal "Plan Forêt Climat 2050"

#### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

##### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

##### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

COMMUNAUTE D' AGGLOMERATION DES SABLES D'OLONNE

Nom, prénom et qualité de la personne

Yannick MOREAU

habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

2 | 0 | 0 | 0 | 7 | 1 | 1 | 6 | 5 | 0 | 0 | 1 | 9 |

Forme juridique

Collectivité Territoriale

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

#### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
47 c	Premiers boisements >0,5ha

#### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

##### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Plantation d'arbres jeunes en racines nues et ensemencement naturel sur des terrains appartenant à l'Agglomération, initialement acquises pour y réaliser des opérations d'aménagement économique. Ces parcelles situées dans une zone 2AU sont rendues à une vocation naturelle.

Ces terrains sont actuellement en déprise agricole et en friche.

Les arbres plantés seront des arbres adaptés à ces terrains argilo-limoneux. Les chênes sessiles formeront la moitié des plants, et seront complétés par d'autres espèces présentes dans le secteur : merisiers, cormiers, chênes pubescents, alisier torminaux, bouleaux, ormes, poiriers communs, pommiers sauvages, charmes, érables sycomores, châtaigniers, hêtres, aulnes glutineux... Certains secteurs ayant une dynamique enclenchée de boisement spontané seront juste entretenus de manière à favoriser le développement des sujets ligneux, les parcelles avec une végétation basse seront plantées en enrichissement.

Ce projet s'inscrit dans le cadre du Plan Forêt Climat 2050 de la Ville et de l'Agglomération des Sables d'Olonne, et du Plan Vendée Biodiversité et Climat du Conseil Départemental et sera accompagné par l'ONF.

#### **4.2 Objectifs du projet**

L'objectif du projet est de créer un prolongement du bois du Fenestreau (situé au Sud de la parcelle plantée), en majorité propriété de la Ville, en lieu et place d'une zone d'activité économique.

Le secteur sera classé en zone N du futur PLUi, un classement en Régime forestier pourrait être envisagé dans le prolongement de la demande en cours pour le Fenestreau.

#### **4.3 Décrivez sommairement le projet**

##### **4.3.1 dans sa phase travaux**

La plantation sera réalisée en enrichissement : les terrains ne seront pas défrichés intégralement avant plantation pour bénéficier de la protection naturelle des végétaux déjà implantés. De plus, les arbres naturellement ensemencés seront conservés (sauf si densité trop importante). La préparation du terrain fera l'objet d'un accompagnement par l'ONF.

Les terrains seront préparés à une période où le sol est ressuyé (août-septembre) à la mini-pelle équipée d'une dent de sous-solage.

La plantation sera réalisée par tranches : le site sera boisé sur plusieurs années, à chaque fois en novembre/décembre pour permettre aux arbres plantés de développer leurs systèmes racinaires pendant l'hiver.

##### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

Un suivi aura lieu les 2 années suivant la plantation par l'ONF pour s'assurer de la bonne reprise des plants, 1 à 2 fauche/an pour réduire la concurrence avec les herbacées et remplacer les plants.

Un plan de gestion sera dressé pour un entretien adapté dans les années suivantes.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Aucune

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie globale du projet :	5,33 ha
Nombre de phases envisagées pour ce secteur :	3 à 4
Nombre de plants envisagés :	6000 à 8000
Superficie défrichée :	pas de défrichage sauf petit secteur gagné par les robiniers

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Parcelles :

85194 060 ZA 42  
85194 060 ZA 43  
85194 060 ZA 44  
85194 060 ZA 45  
85194 060 ZA 46  
85194 060 ZA 47

Lieu-dit les Petites Prises,  
Le Château d'Olonne,  
Les Sables d'Olonne.

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. - 1° 72' 58" 91 Lat. 46° 51' 22" 75

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

Blank area for project description and authorization date.

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LES SABLES D'OLONNE, Vendée (85)
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRL Pays d'Olonne : Recul du trait de côte et de falaises par une crue à débordement lent de cours d'eau, par submersion marine. approuvé le 30/03/2016
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	à 4,5 km : Zone spéciale de Conservation Natura 2000 : Marais de Talmont et zones littorales entre les Sables-d'Olonne et Jard-sur-Mer (ZCS FR5200657) à 4,8 km : Zone de Protection Spéciale du secteur marin de l'Île d'Yeu jusqu'au continent (FR5212015)
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	à 6km : Forêt d'Olonne et Havre de la Gachère - Site classé par décret du 04 juillet 1983

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des <b>prélèvements</b> d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des <b>drainages</b> / ou des <b>modifications prévisibles</b> des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il <b>déficitaire</b> en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les <b>ressources naturelles</b> du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Outre les plants, seul un apport de copeaux de bois sera réalisé en pied d'arbre lors de la plantation afin de réduire la concurrence végétale aux jeunes plants et leur permettre un accès facile à la matière organique lors des premières années.
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Bien au contraire, la plantation d'arbres tout en conservant les fourrés (plantation par enrichissement) devrait concourir à apporter davantage de supports, nourriture, abris aux espèces animales. La diversité biologique sera également accrue.  L'étude d'impact réalisée en 2013 indique que l'essentiel de la biodiversité observée est inféodée aux haies. Or, celles-ci seront évidemment conservées.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au <b>Formulaire Standard</b> de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il s'agit d'une zone en déprise agricole, orientée vers une artificialisation, qui est finalement "rendue" à un usage forestier. Le PLUi à venir officialisera le changement d'usage de ce secteur en passant d'une zone à urbaniser 2AU en zone naturelle.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	-> les aléas à l'horizon 2100 du Plan de Prévention des risques littoraux du pays des Olonnes, approuvé le 30 mars 2016, sont localisés sur une courte bande littoral du territoire et ne concerne donc pas ce projet. -> risque météorologique (tempêtes)
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'opération n'engendrera que des déplacements ponctuels au moment des travaux (engins pour la préparation des sols, livraison des plants, déplacements des équipes, entretien des parcelles pendant 3 ans).
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les parcelles à boiser sont aujourd'hui bordées de hautes haies, la plantation assombrira un peu les parcelles mais ne modifiera pas profondément le paysage de ce secteur déjà fortement boisé.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Ce secteur en déprise agricole était destiné à un aménagement économique. Ce projet a un effet positif en orientant ce secteur vers un usage naturel.

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

Les projets dans le secteur sont les suivants :

- Optimisation de l'aérodrome - soumission à étude d'impact.
- Contrat territorial Auzance Vertonne et cours d'eau côtiers - demande d'autorisation environnementale en cours.
- Lotissement du Petit Fief et du Puits Rochais - Déclaration loi sur l'eau de novembre 2018.
- Lotissement des Bisquines - Déclaration loi sur l'eau de mai 2018.
- Parc d'activités économiques Les Sables d'Olonne Sud - avis MRAE sur la demande d'autorisation environnementale du 8 juillet 2020.
- Projet Littoral 3 : avis CGEDD 2019-04 du 3 avril 2019 - projet modifié depuis l'avis CGEDD avec maintien de renaturation de l'ancien circuit uniquement.

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

D'un point de vue écologique, le projet est vertueux : il substitue une plantation d'arbres à la programmation d'une artificialisation prévue à moyen terme.

La plantation en enrichissement ne prévoit pas de défrichage ou peu (un peu de robiniers, à la marge), les haies, seul intérêt écologique avéré, seront intégralement conservées. Pour les plantations, il est prévu d'avoir recours à des essences locales, adaptées à la nature du sol (limono-argileux acide) et en mesure de s'acclimater au changement climatique (en l'occurrence à un climat plus sec et plus chaud).

Si une plantation ne constitue pas immédiatement un milieu écologique fonctionnel, elle a vocation à devenir la trame d'un milieu qui va se constituer progressivement, et ce d'autant plus facilement que le site est adjacent à une forêt de 25ha.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Ce projet a des incidences positives pour l'environnement, dans le sens où il fait évoluer un secteur destiné à l'urbanisation et en déprise agricole, en site naturel planté de plusieurs milliers d'arbres en devenir.

Par les choix dans sa préparation de ce projet, l'Agglomération des Sables d'Olonne essaie d'avoir un impact réduit pour sa mise en œuvre : choix d'un site sans activité agricole ni intérêt écologique, choix d'essences locales et adaptées au sol, plantation en enrichissement pour conserver la végétation spontanée et augmenter les chances de reprises des plants, préparation du sol en été, plantation à l'automne de scions en racines nues pour une meilleure adaptation des végétaux et leur laisser tout l'hiver pour développer leur système racinaire.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à LES SABLES D'OLONNE

le,

19 AOUT, 2021

Signature

Pour le Président  
par délégation,  
Le Vice-Président,  
Michel CHAILLOUX

